

la ville & le genre

L'AMÉNAGEMENT COMME ACCÉLÉRATEUR D'ÉGALITÉ

QUELLES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE
DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE
PROVENCE ?

DÉCEMBRE 2020

Quels sont
les usages et
pratiques qui
diffèrent entre
les femmes et les
hommes ?

En quoi ces
différences
reflètent-elles ou
produisent-elles
des inégalités ?

Quels
changements de
paradigme pour
une ville plus
inclusive ?

Comment
objectiver ces
inégalités ?



Pourquoi s'intéresser à la question de la ville et du genre* ?

Parce que la ville a été pendant très longtemps imaginée et construite par des hommes, selon une vision, des pratiques et expériences proprement masculines. Cette conception androcentrée de la ville a produit des inégalités dans le sens où elle peine à intégrer les besoins et spécificités des femmes.

Depuis la loi du 4 août 2014, les collectivités ont l'obligation de présenter préalablement au débat d'orientation budgétaire, un rapport annuel sur la situation de l'égalité entre les femmes et les hommes sur leur territoire. C'est dans ce contexte que la Métropole Aix-Marseille Provence s'intéresse depuis sa création aux inégalités femmes-hommes, et aujourd'hui au processus de fabrication urbaine pour façonner une ville plus inclusive, pour les femmes et pour l'ensemble de la population.

a

a

*Le genre est à différencier du sexe (au sens strictement biologique) puisqu'il résulte d'une construction sociale et historique qui organise et hiérarchise les rapports sociaux entre les femmes et les hommes.

LA VILLE : REFLET DES INÉGALITÉS FEMMES - HOMMES ?

Les femmes et les hommes disposent en théorie des mêmes conditions de mobilité et d'accès aux espaces et équipements publics. Dans la pratique, on constate toutefois des comportements et usages propres à chacun. Inégalités dans la sphère domestique, persistance de stéréotypes de genre, manque de légitimité que les femmes peuvent ressentir, voire sexisme dont elles sont régulièrement victimes, de nombreux facteurs peuvent expliquer ces phénomènes.

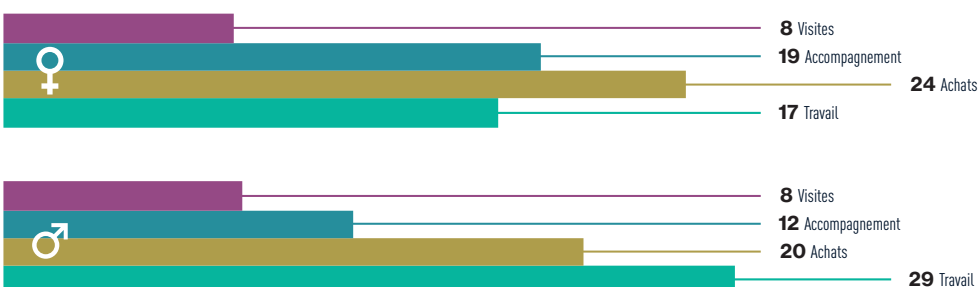
PRÉJUGÉ N°1 : LES FEMMES ET LES HOMMES ONT LES MÊMES RAISONS DE SE DÉPLACER DANS LA VILLE

« Depuis vingt-cinq ans, l'écart de situation entre les hommes et les femmes s'est réduit, pour l'essentiel du fait de la diminution du temps passé par les femmes aux tâches domestiques, et non d'une augmentation du temps masculin [...]. Le temps passé par les pères à s'occuper de leurs enfants a certes augmenté sur les dix dernières années, mais les femmes s'en occupent plus également, si bien que les inégalités selon le sexe restent inchangées. » ¹

Si les femmes et les hommes effectuent en moyenne le même nombre de trajets sur une journée, les motifs de leurs déplacements diffèrent : les femmes effectuent la majorité de leurs déplacements pour des achats alors que les hommes se déplacent principalement pour des raisons liées travail. Les femmes se déplacent également plus pour des motifs d'accompagnement. Leur mobilité est donc principalement orientée vers l'accomplissement de tâches domestiques dans des proportions plus importantes que les hommes. Ainsi, la prise en charge par les femmes de 72%² des tâches domestiques n'est pas sans impact sur leurs déplacements.

1/ Enquête emploi du temps 2010 de l'INSEE in Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes – l'Essentiel, Édition 2019 publié par le Secrétariat d'Etat chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

2/ Rapport Femmes et hommes - Regards sur la parité, Édition 2012, INSEE



Déplacements par mois par personne par motif et par sexe sur le territoire métropolitain

PRÉJUGÉ N°2 : L'ESPACE PUBLIC APPARTIENT À TOUT LE MONDE

«Les femmes ne sont pas absentes de l'espace public, elles en développent une occupation particulière. Les hommes l'occupent, les femmes s'y occupent. Elles gèrent les fonctions d'accompagnement, les courses, les enfants. Elles sont rarement dans une situation de flânerie ou de détente».³

On observe ainsi des différences dans la fréquentation des lieux publics. Les femmes sont souvent plus nombreuses à la sortie des écoles ou dans les parcs pour enfants. À l'inverse, certaines terrasses de café ou places de village ne sont parfois investies que par des hommes. Il semble donc que ces derniers aient plus de facilité à s'installer dans l'espace public, ce qui se traduit parfois par une appropriation masculine des lieux dédiés à la flânerie ou aux loisirs.

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS FRÉQUENTÉS MAJORITAIREMENT PAR LES HOMMES



Bien qu'aucun sport ne leur soit théoriquement fermé, les femmes fréquentent assez peu les équipements sportifs en libre accès (city stade, skatepark, mobilier de musculation...). Des études, menées par l'association « Genre et ville » à la demande de plusieurs collectivités, ont montré que les filles disparaissent des équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes à partir de la préadolescence. Selon une étude d'Yves Raibaud, 75% des budgets de loisirs bénéficieraient de facto aux hommes⁴: la grande majorité de la ressource publique serait ainsi consacrée au sport masculin.

PRÉJUGÉ N°3 : L'ÉCOLE EST UN LIEU D'ÉGALITÉ ENTRE FILLES ET GARÇONS

« Dans beaucoup d'établissements, les garçons s'approprient jusqu'à 80 % de l'espace pour jouer au foot à chaque récréation. Cette pratique [...] inscrit ainsi dans la tête de ceux qui ne jouent pas et sont relégués en périphérie, surtout dans celles des filles, qu'il existe des lieux interdits qu'il faut apprendre à éviter.»⁵

En 2014, un rapport du Commissariat général à la stratégie et à la prospective a effectivement observé « une appropriation inégalitaire » de l'espace en milieu scolaire, bilan réaffirmé en 2017 par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes qui dépeint « une géographie de la cour de récréation très sexuée », avec des garçons qui « investissent l'essentiel de la cour par des jeux mobiles et bruyants ».

Habités dès l'enfance à jouer dans la partie centrale de la cour de récréation, les garçons peuvent penser que les terrains de sport de la ville leur sont destinés, ainsi que la plus grande partie de l'espace public dans les temps de loisir. La cour représente le premier espace public fréquenté par les enfants, c'est donc le premier sur lequel agir pour déconstruire les stéréotypes du genre.

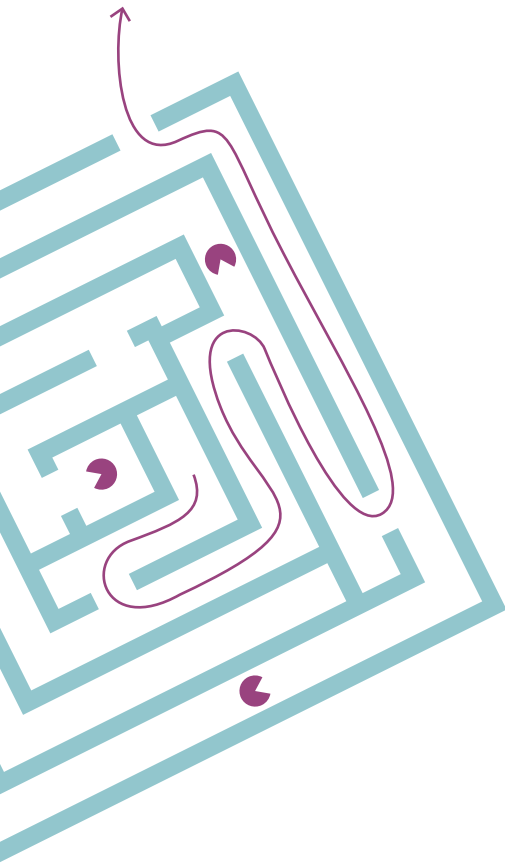
3/ Chris Blache, ethnologue, fondatrice de la plateforme Genre et Ville, in interview dans le Monde Idées du 2 Septembre 2017.

4/ Yves Raibaud, spécialiste de la géographie du genre, enseignant-chercheur à l'Université Bordeaux Montaigne et membre du Haut conseil à l'égalité entre femmes et hommes.

5/ Edith Maruéjols, géographe et créatrice du bureau d'études l'Atelier recherche observatoire égalité à Bordeaux.

Des espaces publics facilement investis par la population masculine.





PRÉJUGÉ N°4 : SIFFLER LES FEMMES DANS LA RUE, CE N'EST PAS DU HARCÈLEMENT, C'EST DE LA SÉDUCTION

*"Les femmes subissent des rappels à l'ordre sexués, des petits actes qui n'ont rien de grave mais rappellent sans cesse qu'elles sont des proies potentielles de l'espace public."*⁶

UN SENTIMENT D'INSÉCURITÉ QUI INFLUE SUR LES PRATIQUES

Le sentiment d'insécurité, souvent ressenti par les femmes dans leurs expériences urbaines, influence sur leurs pratiques. En effet, leurs expériences du harcèlement les contraignent souvent à adapter leurs comportements, que ce soit de manière consciente ou non. Les stratégies d'évitement et les tactiques d'anticipation visent à adapter leurs déplacements selon certains critères sensibles (ambiance anxigène, omniprésence masculine, faible éclairage...). Les femmes s'imposent ainsi des murs invisibles⁷ à ne pas franchir par peur de l'agression, voire renoncent complètement à certains trajets.

Les violences sexistes participent au sentiment que les femmes ne sont pas réellement les bienvenues dans l'espace public. À l'exception des lieux où leur présence semble naturelle, comme par exemple les aires de jeux pour enfants où la proportion de femmes est forte. Ce constat s'explique par l'idée que les femmes puisent leur légitimité à pratiquer l'espace public à travers leur statut social de mère.

UNE VILLE DONNANT UNE IMAGE STÉRÉOTYPÉE DE LA FEMME

Très peu de rues en France portent le nom de personnalités féminines. Ce phénomène illustre une sorte de relégation des femmes aux marges de la sphère publique. La publicité constitue souvent la seule représentation symbolique des femmes dans l'espace public. Ainsi, l'environnement urbain parfois sexiste (publicités sexualisées, pratiques déviantes associées au masculin) donne peu d'occasions aux femmes seules de se sentir légitimes à y prendre place.

Il est important aujourd'hui de sortir d'une représentation de la femme-objet en redonnant de la visibilité aux femmes dans l'espace public à travers une image valorisante et non stéréotypée, en commençant par interdire les publicités sexistes à travers la mobilisation des contrats de concession publicitaire comme c'est le cas de la ville de Paris ou du Royaume-Uni.

6/ Maryline Lieber, sociologue, 2017.

7/ Guy Di Méo, géographe spécialiste de la géographie sociale in *Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale*, Editions Armand Colin, 2011.

LES NOMS DE RUE SUR AIX-MARSEILLE PROVENCE

14% de noms de femmes sur l'ensemble des rues portant des noms de personnalités.



© AUPA



LA PUBLICITÉ CONSTITUE SOUVENT LA SEULE REPRÉSENTATION SYMBOLIQUE DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

a

a

PRÉJUGÉ N°5 : LA VILLE EST CONSTRUITE SELON UNE VISION UNIVERSALISTE

« Le mètre "étalon" de l'urbanisme, de l'architecture ou de l'aménagement reste un humain, masculin, valide, hétérosexuel, de classe moyenne, relativement jeune ». ⁸

" LA VILLE FAITE PAR ET POUR LES HOMMES " ⁹

Depuis toujours, les villes ont été construites et administrées principalement par des hommes. En témoigne la faible proportion historique de femmes dans les métiers de l'aménagement, ainsi que dans le cercle restreint des décisionnaires. Cette relative absence des femmes dans le processus de fabrique de la ville s'est traduite par des aménagements urbains emprunts d'une vision masculine. D'autant que l'enseignement des questions d'égalité de genre est relativement absente des cursus universitaires (architecture, urbanisme...).

Les lois sur la parité ont enclenché un mouvement de rattrapage qui commence à se faire sentir parmi les élus français. Ainsi, au lendemain des élections municipales de 2020, la proportion de femmes dans les conseils municipaux est en augmentation de plus de 2,5 points et atteint 42,4%¹⁰.

8/ Faure, E., Hernandez-Gonzalez, E. et Luxembourg, C. (2017). La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre. Montreuil : Le Temps des Cerises.

9/ Yves Raibaud, spécialiste de la géographie du genre, enseignant-chercheur à l'Université Bordeaux Montaigne et auteur de La Ville faite par et pour les hommes (Belin, 2015).

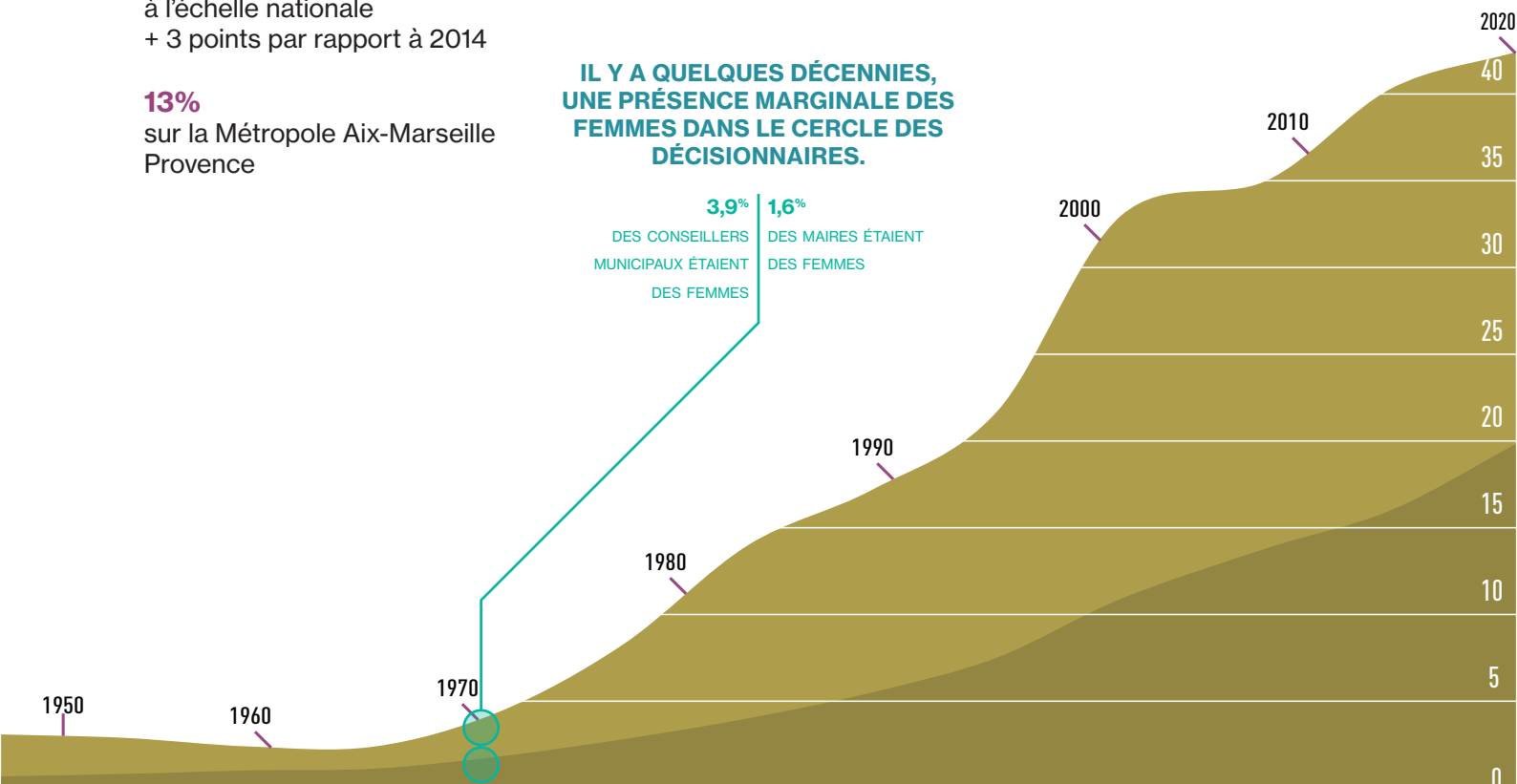
10/ Bulletin d'information statistique de la Direction générale des collectivités locales, septembre 2020

PROPORTION DE FEMMES PARMIS LES MAIRES ÉLUS EN 2020

20%
à l'échelle nationale
+ 3 points par rapport à 2014

13%
sur la Métropole Aix-Marseille
Provence

IL Y A QUELQUES DÉCENNIES, UNE PRÉSENCE MARGINALE DES FEMMES DANS LE CERCLE DES DÉCISIONNAIRES.

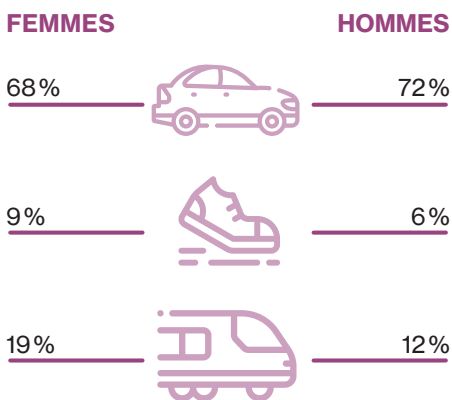


CONSTRUIRE UNE VILLE PLUS INCLUSIVE AU BÉNÉFICE DE TOUS

Ces inégalités mises en lumière, elles ne peuvent plus être ignorées. La puissance publique doit mettre en œuvre des mesures correctives en faveur de la population féminine, qui bénéficieront à l'ensemble de la population. La difficulté est de veiller à ne pas produire une discrimination « inversée » ou à ne pas conforter les stéréotypes de genre.

FACILITER LA MOBILITÉ URBAINE DES FAMILLES

MODES DE DÉPLACEMENT PRIVILIGIÉS SUR AIX-MARSEILLE PROVENCE



Enquête ménage déplacement 2009 redressée 2017 - traitement Agam

La part modale de la marche est importante chez les femmes. Sachant qu'elles effectuent la plupart des trajets liés aux tâches domestiques, elles sont souvent équipées d'une poussette, d'un charriot ou accompagnées de tierce(s) personne(s). Pour faciliter leurs déplacements, l'espace de circulation piétonne doit être suffisamment large et peu encombré. Certaines villes ont (ré)aménagé des escaliers urbains pour les rendre accessibles aux poussettes et parfois même aux fauteuils roulants.

Des études montrent que les femmes réduisent drastiquement l'usage du vélo à la naissance de leur premier enfant et l'arrêtent totalement à la naissance du deuxième. Face à ce constat, de nombreuses villes se sont engagées pour inciter la pratique du vélo par les familles, avec par exemple :

- > l'installation de sièges enfants sur les vélos en libre-service (Hambourg, Berlin, Strasbourg) ;
- > la mise en libre-service de vélos cargo (Strasbourg, Nantes, La Rochelle, Zurich...) et/ou de vélos pour enfants (Paris) ;
- > l'organisation de cours de remise à niveau, d'entretien et de réparation des vélos à destination d'un public féminin (« Ateliers Maniv'elles » de la Cyclofficine à Ivry-sur-Seine ou le collectif Vélos en ville à Marseille).

levélo+

Depuis octobre 2020, Aix-Marseille Provence a mis en place un service de location longue durée de vélos électriques, du modèle classique au modèle pliant, en passant par le modèle familial.



REDONNER CONFIANCE DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN

SUR LE RÉSEAU DE LA RÉGIE DES TRANSPORTS MÉTROPOLITAINS (RTM), LES FEMMES REPRÉSENTENT :

59%
des usagers du métro

58%
des usagers du tramway

57%
des usagers des bus

données enquête 2020, RTM

Les femmes utilisent davantage les transports en commun tout au long de la journée, mais cette tendance s'inverse aux heures les plus matinales et tardives. Elles invoquent bien souvent leur sentiment d'insécurité pour justifier cette désaffection. Afin de lutter contre ce ressenti, des campagnes de lutte contre le harcèlement sexiste doivent être régulièrement organisées en coordination avec les opérateurs et exploitants des réseaux.

En complément, il est nécessaire d'accorder une attention particulière à l'aménagement des points d'arrêt et de revoir les cheminements qui conduisent aux stations, en particulier en bout de ligne. L'arrêt à la demande sur le réseau de bus de nuit est également une réponse qui peut être apportée pour que les femmes ne renoncent pas à l'usage des transports en commun, ni à leurs besoins ou désirs de déplacement. D'autant plus que de nombreuses femmes travaillent en horaires décalés dans les secteurs du nettoyage, de l'industrie, des services téléphoniques, de la santé... Les femmes en emploi sont très largement majoritaires au sein des métiers des services (aides à domicile, assistantes maternelles) et parmi les enseignants et les agents d'entretien.

EN 2015, 100% DES UTILISATRICES DE TRANSPORTS EN COMMUN ONT DÉCLARÉ AVOIR ÉTÉ VICTIMES DE HARCÈLEMENT SEXISTE OU D'AGRESSIONS SEXUELLES.¹¹

11/ Étude HCE, Avis sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun, 2015.

HARCÈLEMENT
les actes sexistes
ne montent pas à bord !

le bon signal c'est crucial

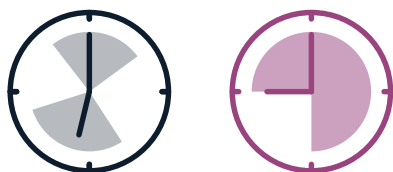
Victimes, témoins, agissez ! 17

Aux bornes d'appel sur les quais

APPEL 24h/24 7j/7 0800 710 567

Après de notre personnel

RTM



La Ville de Rennes a modifié les horaires de travail de son personnel d'entretien (100% féminin) initialement en horaires décalés et qui rencontrait des difficultés de garde d'enfants et de déplacement. La ville a servi d'exemples pour le secteur privé : la fédération des entreprises de nettoyage a inscrit dans ses contrats une clause sociale relative au temps de travail des agents et plus d'une centaine d'entreprises se sont inspirées de cette clause.

AMÉLIORER LA QUALITÉ D'USAGE DES ESPACES PUBLICS

Certains quartiers offrent un cadre rassurant aux usagers des espaces publics et plus particulièrement aux femmes ; tandis que d'autres peuvent avoir un caractère répulsif. Pour assurer un rôle préventif et sécurisant, l'aménagement des espaces publics doit s'appuyer sur plusieurs principes :

LA SIGNALISATION : AVOIR LA CAPACITÉ DE SE REPÉRER DANS L'ESPACE PRATIQUE

Elle a pour vocation de permettre à l'usager de connaître sa position dans l'espace urbain, d'en saisir les repères et les directions qui s'offrent à lui afin d'aider le sentiment de contrôle. Cette nécessaire orientation dans la ville renvoie à l'idée de fréquenter un environnement familier, connu ou facilement assimilable.

LA VISIBILITÉ : VOIR ET ÊTRE VUE

L'augmentation du champ de vision permet de réduire les obstacles et limite les situations d'isolement des usagers, ce qui permet de mieux lire les espaces alentours et donc d'anticiper les difficultés éventuelles. Elle s'opère par un éclairage pertinent (endroits stratégiques, atmosphères/ambiances rassurantes), la suppression des enclaves, recoins et tunnels et un champ de vision dégagé.

L'AFFLUENCE : ENTENDRE ET ÊTRE ENTENDUE

La fréquentation de l'espace rend possible une surveillance naturelle à condition qu'il ne soit pas accaparé par un groupe homogène d'individus au détriment d'autres usagers. Presque inconsciemment, les femmes préféreront se diriger vers des espaces fréquentés, dynamiques et vivants, plutôt que vers de grands boulevards, certes bien éclairés, mais déserts.

L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN : VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT PROPRE ET ACCUEILLANT

L'aménagement peut permettre aux usagers, et notamment aux femmes, de reprendre confiance dans les espaces publics. Les espaces dégradés sont perçus comme des lieux abandonnés, des espaces dangereux que nul ne surveille et où nul ne veille, ni même les pouvoirs publics. Il est donc essentiel de repenser l'aménagement des lieux perçus comme anxiogènes ou peu attractifs. Ils doivent être aménagés de manière plus qualitative et bénéficier d'un entretien régulier.

a

a



Le Cours Julien à
Marseille : espace public
arboré et animé de jour
comme de nuit

EXPÉRIMENTER LA DIVERSITÉ DES USAGES

Pour éviter l'appropriation des espaces publics par un public et/ou des usages exclusifs et excluants, il est nécessaire de mettre en œuvre des aménagements offrant une vraie mixité fonctionnelle, permettant une diversité d'usages.

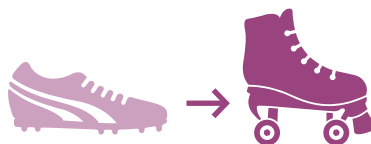
L'urbanisme transitoire permet de se laisser la possibilité d'essayer, de faire et de refaire, en modifiant l'aménagement de certains lieux pour créer de nouveaux usages, de nouvelles appropriations, permettre une nouvelle animation du lieu, changer l'ambiance... Et ainsi redonner confiance aux femmes à pratiquer les espaces publics et permettre à tous de redécouvrir les espaces publics de leur quartier.

Il est possible de travailler sur les formes du mobilier urbain par exemple. Tandis que les bancs publics classiques imposent une certaine promiscuité entre usagers, les mobiliers urbains larges sont davantage inclusifs puisqu'ils offrent une diversité d'appropriation et sont difficilement accaparés par un seul groupe de personnes.

Pour ne pas laisser les femmes en marge des structures et pratiques sportives, il faut diversifier davantage la nature des structures proposées : équipements pour la pratique de sports plus mixtes (volley, badminton...), équipements multifonctionnels permettant différents usages...

L'aménagement de jardins partagés contribue à l'animation d'un quartier, à son embellissement, en permet une meilleure gestion et une reconquête des espaces abandonnés. Ces aménagements, souvent plébiscités par les femmes, représentent un vrai levier d'émancipation pour certaines. Les projets de jardins partagés sont souvent portés par les femmes, qui vont pour certaines jusqu'à participer aux conseils et réunions de quartiers et indirectement s'impliquer dans la vie publique au niveau local.

Sur la métropole AMP, on dénombre près de 150 jardins partagés.



Face au constat d'une utilisation exclusivement masculine des city stades, la métropole Rouen Normandie a fait le choix de remplacer l'une de ces installations par une piste de roller derby. En service depuis 2017, elle rencontre un vif succès auprès des femmes.

ANIMER ET RÉGULER L'UTILISATION DES ESPACES

L'aménagement urbain ne peut être considéré comme le seul levier permettant de résorber les inégalités femmes-hommes constatées dans l'espace public. L'animation des espaces publics, à travers l'organisation d'événements culturels ou sportifs, permet d'encadrer les usages et les pratiques, de créer du collectif, de la mixité, de légitimer la place de tous dans des espaces publics parfois désertés par une partie de la population. C'est un gage d'inclusion. Tout comme la présence d'un animateur pendant le temps de récréation à l'école ou sur les lieux de pratique sportive en libre accès lors de certains créneaux horaires.



L'organisation d'événements non mixtes peut ainsi être considérée comme un vecteur d'inclusion des femmes dans la société. Il s'agit de redonner confiance aux femmes dans leur capacité à s'exprimer publiquement, dans la pratique de certains lieux, de certains sports, pour une meilleure réappropriation de ces espaces ou équipements dans un objectif final de mixité.

En Suède, la ville d'Uméa a décidé dans la gestion de ses terrains de foot, de réserver des créneaux aux femmes. Les femmes se sont appropriées ces espaces, et le nombre d'équipes féminines de foot a fortement augmenté. Aujourd'hui ces horaires réservés ont disparu et l'utilisation des terrains se fait de manière plus égalitaire.

BÂTIR UN SOCLE DE CONNAISSANCES SUR LES PRATIQUES FÉMININES

Toutes ces mesures ne peuvent en elles-mêmes suffire. Il est nécessaire de les inscrire dans une réflexion globale et une conjonction d'actions concertées reposant sur des données statistiques genrées, la connaissance des usages et la concertation.

PRODUIRE DES DONNÉES GENRÉES

Afin de fonder les interventions sur une véritable connaissance de la situation, il faut pouvoir s'appuyer sur des statistiques genrées, des indicateurs sexués qui font encore cruellement défaut aujourd'hui. Pour cela, il semble nécessaire dès à présent d'introduire systématiquement la variable du genre dans les études menées, de recueillir et produire de la donnée genrée... Ce travail doit permettre de construire des indicateurs pour mesurer l'évolution des inégalités dans les différentes politiques publiques, voir créer un observatoire des inégalités femmes-hommes.

MIEUX CONNAÎTRE LES USAGES

Même si les données statistiques sont importantes, elles ne reflètent pas à elles-seules la complexité des rapports qu'entretiennent les femmes aux espaces publics et à la ville. Il convient en complément de produire une donnée qualitative, en s'interrogeant sur les pratiques et usages qu'ont les femmes mais aussi les hommes de la ville. A cette fin, des enquêtes d'usage et des marches exploratoires peuvent être mobilisées. Elles permettent de construire des cartes sensibles identifiant les lieux où les femmes se sentent bien et là où elles se sentent en insécurité, de représenter les *murs invisibles*, les stratégies d'évitement...

TRAVAILLER AVEC LA POPULATION

La sous-représentation des femmes dans les processus d'aménagement est visible dans les instances de participation citoyenne. Les contraintes qui pèsent sur elles en matière de gestion du foyer, ainsi que le manque de légitimité qu'elles peuvent ressentir à participer au débat public, peuvent les éloigner de ces échanges de démocratie locale. La puissance publique doit renforcer ses processus de concertation pour une implication plus importante des femmes et de la population en général dans la planification urbaine. Elle doit créer les conditions nécessaires permettant la participation des femmes (garde d'enfants, co-voiturage, traduction, jours et horaires adaptés, temps de parole femmes/hommes équivalent...).

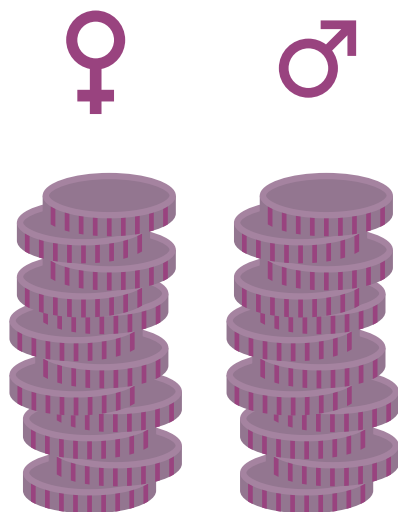
a

Plusieurs organismes de recherche-action travaillent sur la question de la ville et du genre (AROBÉ, Genre et Villes, Womenability, Les Urbain.e.s...) et accompagnent les collectivités dans la conception de projets urbains égalitaires et inclusifs.

a

...ET TENDRE VERS UNE POLITIQUE PUBLIQUE INTÉGRÉE

Il est possible d'engager diverses démarches pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes. Toutefois, la somme des actions engagées ne saurait suffire à produire une véritable politique publique intégrant la question du genre. Il est nécessaire de développer une approche transversale qui s'applique à tous les domaines (emploi, finance, santé...) et à chaque phase du cycle de la politique publique (programmation, mise en œuvre, évaluation). La prise en compte systématique de la dimension du genre dans le contenu des politiques publiques est connue sous le terme de *Gender Mainstreaming* ou *approche intégrée de l'égalité*. Une des spécificités de cette démarche est qu'elle s'inscrit dans un cadre préventif.



La ville de Vienne, en Autriche, fait figure de modèle sur les questions de genre. Elle travaille depuis 2000 sur une stratégie transversale irriguant l'ensemble de ses politiques publiques, qui a donné lieu au développement d'un urbanisme sensible au genre. Elle recourt notamment au Gender budgeting : il s'agit de prendre en compte explicitement l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus budgétaire. Cela se traduit par l'examen systématique des dépenses publiques afin d'objectifier les différences de traitement entre les femmes et les hommes et de rééquilibrer la répartition des crédits budgétaires entre les sexes.

Il n'existe pas aujourd'hui de recette prédéfinie pour tendre vers une ville plus inclusive, mais seulement des expérimentations, des impulsions politiques, venant d'élus, d'associations ou de citoyens désireux de s'engager dans un changement de paradigme. Néanmoins, chacun peut s'emparer de la réflexion, s'appropriier les outils disponibles et les mettre en œuvre dans son champ d'action. Cela passe également par la sensibilisation auprès de tout individu, quel que soit son âge, ses origines et sa catégorie socio-professionnelle. Les hommes doivent évidemment être co-acteurs de la démarche, parce qu'agir pour les femmes, c'est aussi agir au nom de l'intérêt général.

Aix-Marseille Provence a créé en 2018 la mission Égalité entre les femmes et les hommes. Celle-ci a pour objectif d'ancrer la culture de l'égalité au sein de l'institution et d'accompagner les services dans la mise en œuvre d'actions de promotion de l'égalité femmes-hommes dans les différents projets portés par la collectivité.

La Métropole a ainsi introduit le principe d'égalité dans ses différents documents stratégiques métropolitains, dans les marchés publics mais aussi dans les différentes conventions avec ses partenaires... Elle a également mené un diagnostic complet de ses métiers, pour engager un véritable travail en faveur de la mixité.

la ville & le genre

L'AMÉNAGEMENT COMME
ACCÉLÉRATEUR D'ÉGALITÉ

QUELLES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE DE
LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE ?

DÉCEMBRE 2020